

Programme Breizh Bocage

Ce que dit le SAGE :

❖ **Prescription E2 - 8 : Etude globale – définition des priorités en termes d'aménagements de l'espace**

Le SMEIL réalisera une étude afin de déterminer les secteurs où l'aménagement de l'espace est prioritaire au regard de l'enjeu 2, de la maîtrise des ruissellements et du risque d'érosion.

❖ **Prescription E2 - 9 : Réalisation de schéma d'aménagement de l'espace**

Les zones prioritaires définies lors de l'étude globale (prescription E2 – 8) doivent disposer de schémas d'aménagement de l'espace à vocation bocagère.

❖ **Prescription E2 – 10 : Reconstitution des talus plantés**

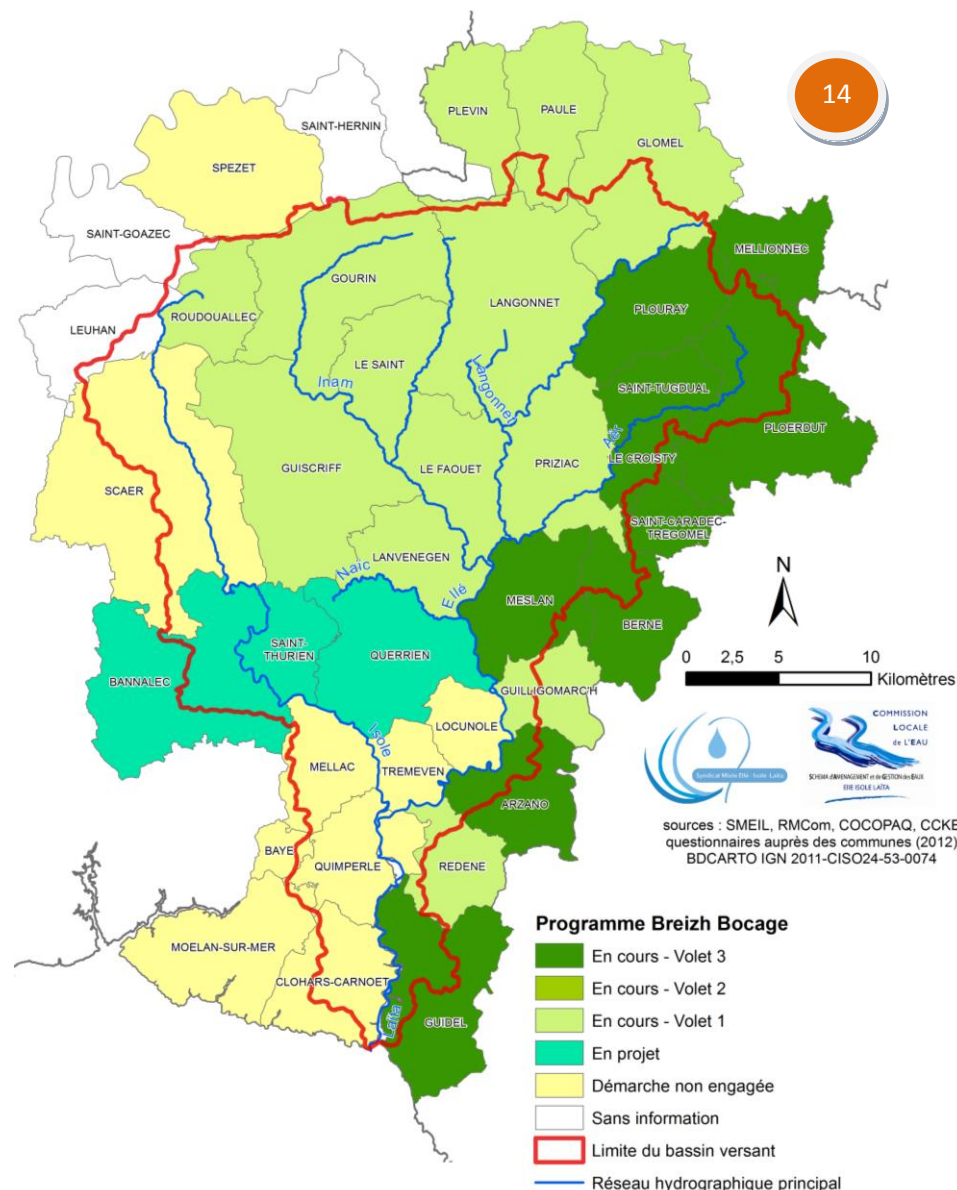
Les schémas d'aménagement de l'espace définis, les communes coordonneront les travaux de reconstitution du maillage bocager à partir d'un programme pluriannuel et des priorités identifiées.

Sources et description des données :

L'aménagement bocager sur le bassin versant est assuré via plusieurs programmes « Breizh Bocage », pilotés par les communautés de communes et le syndicat du Scorff. Ce dispositif se déroule en trois volets :

- Volet 1 : étude territoriale
- Volet 2 : diagnostic - action
- Volet 3 : définition des actions de travaux de plantation et de restauration

Il a été mis en place dans le but de réduire le transfert des polluants d'origine agricole vers les eaux, recréer des corridors écologiques et lutter contre le ruissellement.



## Programme Breizh Bocage (suite)

Indicateurs et évolution :**Sur le territoire de la RMCom :**

Le programme « Breizh bocage » a débuté en 2010 par un volet 1 afin de mettre en évidence les zones prioritaires pour restaurer le bocage. Quatre zones de priorité ont ainsi été définies :

- 1) Berné, Meslan et St Caradec-Tregomel :** Les travaux ont débuté au printemps 2012 pour se poursuivre à l'automne 2012 puis à l'automne 2013. Ces 3 tranches de travaux ont permis de créer et restaurer un linéaire bocager de 19,5km (plantations sur billons et sur talus, haies à plat et en bordure de cours d'eau) et 1,4ha de bosquets.
- 2) Le Croisty, Ploërdut, Plouray et St Tugdual :** La majeure partie des travaux s'est déroulée à partir de l'automne 2013. Ils ont permis la réalisation de 23,3km de linéaire bocager.
- 3) Priziac, Le Faouët, Langonnet et Lanvéneën :** Des agriculteurs se sont portés volontaires afin d'initier des travaux ponctuels jusqu'à fin 2012 avec la création de 3km de linéaire bocager. Aucun projet n'a vu le jour sur la commune de Langonnet.
- 4) Gourin, Guiscriff et Roudouallec et Le Saint :** 1,8km de linéaire bocager et 0,8ha de bosquets ont été créés jusqu'à fin 2012 sur des exploitations d'agriculteurs volontaires. Aucune action n'a été entreprise sur la commune de Roudouallec.

**Sur le territoire de la COCOPAQ :**

Ce programme a démarré dès le volet 2 sur le bassin versant du Bélon, considéré comme prioritaire. Sur le bassin versant de l'Isole, un talus de 105 m linéaire a été reconstitué sur Bannalec.

Un accord des financeurs a été formalisé pour intervenir sur les communes de St-Thurien, Querrien et sur la partie Est de Bannalec. L'objectif est de rencontrer les agriculteurs de ce secteur jusqu'à la fin de l'année 2014 afin de déterminer les projets de talus qu'ils acceptent de faire. Les travaux débiteront au plus tôt fin 2015. Les demandes de travaux sur les autres communes ne pourront pas se faire avant 2016 car la COCOPAQ devra auparavant constituer un dossier portant sur la stratégie appliquée au bocage sur son territoire.

Les communes d'Arzano, Guidel, Guilligomarc'h, Mellionnec et Rédéné, sont engagées dans ce programme via le syndicat du Scorff (cf. figure 13).

**Sur le BV de l'Ellé costarmoricaïn :**

Le programme « Breizh bocage » a débuté en Janvier 2012 avec un volet 1 achevé en décembre 2012 sur les communes de Paule, Plévin et Glomel. Il est piloté par les Communautés de Communes de Callac-Argoat et du Kreizh Breizh.

*L'essentiel***RMCom :**

Berné, Meslan, St Caradec-Trégomel, Le Croisty, Ploërdut, Plouray et St Tugdual : création de 42,8km de linéaire bocager et de 1,4ha de bosquets

405 963 € investi depuis 2012 sur l'ensemble de la communauté de communes

**COCOPAQ :**

Arzano, Guidel, Guilligomarc'h, Mellionnec et Rédéné sont engagées dans un Volet 3 via le Syndicat du Scorff

Sur Saint-Thurien, Querrien et la partie est de Bannalec située sur le BV EIL, le volet 2 a démarré en 2014

**CC de Callac-Argoat et du Kreizh Breizh :**

Paule, Plévin et Glomel engagées dans un Volet 1